

DEPARTEMENT DU DOUBS  
Arrondissement de Pontarlier  
Canton de Frasne  
Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 06 octobre 2016 / Affiché le 12/10/2016

Ouverture de séance à 20h10

Secrétaire de séance : Mme Cindy VIONNET

Absents : M. Olivier ILLICETO,

Absents excusés : M. Daniel PACQUELET donnant procuration à M. Mickaël BERGER, M. Maurice VUILLARD donnant procuration à M. Patrick LIEGEON.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 07/10/2016 : une remarque sur la rédaction pas assez explicite sur le point « **Occupation du Domaine Public** » : il est précisé que chaque occupant d'un emplacement de barque a l'obligation d'entretenir son emplacement, et d'enlever les pneus, bidons qu'il a utilisés et ne pas les laisser sur place.

#### **BUDGET FINANCES**

Le lancement officiel de la souscription à la Fondation Du Patrimoine pour les travaux de la 3<sup>ème</sup> tranche a eu lieu le 23 Septembre, en présence de Monsieur GATTAUD, représentant de la Fondation du Patrimoine, Monsieur le Sénateur GROSPERRIN présent, lors de cette cérémonie s'est engagé à allouer à la commune une subvention exceptionnelle, sur les fonds de sa réserve parlementaire. Les démarches se feront dès janvier 2017.

Un avenant au marché de l'entreprise ABH pour la dépose des boiseries qui passe de la tranche conditionnelle à la tranche ferme; est adopté à l'unanimité. (8 voix pour et 2 procurations).

Le montant définitif est de 1 800 € TTC.

#### **URBANISME**

Eglise :

Il est à noter quelques imperfections sur les travaux de la porte, des reprises sont prévues.

La rampe d'accès sera remplacée par du matériel amovible.

Suite aux prescriptions de M. GAVET (DRAC), les boiseries du cœur seront enlevées durant le temps des travaux. Elles seront entreposées à l'église.

Terrains

Suite à la constatation faite par les géomètres, lors de la révision du cadastre, il s'avère que la résidence les Cygnes du Lac et de Mme GAUCHET, ont englobé des terrains communaux, lorsqu'ils ont clôturé leur propriété respective.

La commune souhaite une régularisation. Une demande a été faite auprès des propriétaires.

Dossiers en cours :

- Indivision FERREUX : Le service instructeur a donné un avis sur le positionnement à 2 m de limite de propriété, l'instruction du dossier se poursuit.

- Hôtel Monnot : le promoteur immobilier a informé la commune de l'abandon de la reprise de l'immeuble.

- BERGER Gérald : une servitude de tréfonds (fond servant et dominant) est en cours d'établissement. Les réseaux d'eaux usées passeront sur la parcelle communale référencée 143, la CCMO2L autorise le branchement sur le réseau existant.

Le CUB déposé par la commune est en cours d'instruction.

Le conseil municipal propose de valider le projet du plan qui sera annexé à la convention.

- Logement communal : les travaux des sols sont prévus début décembre.

- Le devis d'un montant de 2298 € H.T pour des travaux autour du bâtiment d'accueil du camping est accepté à l'unanimité

- Lotissement « Les Hauts de Saugeon » : une DICT pour les aménagements trottoirs, etc... a été transmise à la mairie. Le début des travaux est prévu à partir du 03 octobre 2016

- Travaux 2017 : dans l'objectif des futures demandes de subventions, la commission se réunira prochainement pour définir les travaux envisagés pour 2017.

- Réfection du canal couvert : les travaux sont terminés.

#### P.L.U. :

Une réunion de la commission aura lieu le 07/10/2016, en présence des personnes publiques associées.

Le conseil municipal rappelle qu'un registre du public est accessible en mairie (aux heures d'ouverture) afin que tout propriétaire puisse consigner ses observations.

#### Projet d'aménagement :

Suite aux réunions de travail, le cabinet « Au-delà du Fleuve » a établi différents scénarios d'aménagements.

Le cabinet évaluera un chiffrage des coûts, selon les choix de la commune.

Le SYDED a fourni un devis pour l'enfouissement des réseaux secs. Le projet représente un investissement important.

#### **AGRICULTURE, BOIS, FORET :**

L'entreprise LAMBERT effectue les coupes de bois prévues sur la parcelle 5, route de Malpas.

Les travaux de ligne ont été réalisés sur les parcelles 5 et 26, par les 2 employés communaux de Saint-Point- et des Grangettes. Notre employé communal sera à son tour mis à disposition des Grangettes, selon leur demande.

#### **EDUCATION CULTURE :**

Ecole : le nombre exact des enfants de la commune, fréquentant l'école de Labergement, n'est pas encore défini.

#### Périscolaire :

Actuellement 1 seul enfant fréquente le péri dès 7 h du matin. Il est fort probable que ce créneau horaire soit abandonné en janvier, faute de participants.

Une famille ayant déménagé, n'a pas honoré sa facture du péri de l'an passé.

Une action doit être engagée par le service administratif du péri.

Le programme d'activités des adolescents pendant les vacances de la Toussaint est paru et accessible sur le site de la commune, ainsi que sur le panneau d'affichage de la mairie.

#### **FETES ET ANIMATIONS :**

Journées sans voiture 2016 : peu de participants à cause du mauvais temps.

L'édition 2017 sera organisée le dimanche 21 mai 2017. Une réunion est prévue à Malbuisson le 18 novembre.

Dates à retenir :

Cérémonie du 11 novembre à 11 h devant le monument aux morts.

Repas des aînés : samedi 10 décembre à midi.

Noël des enfants : 18 décembre à 16 h (livres, places de ciné, ou piscine).  
Vœux du Maire : vendredi 06 janvier 2017 à 20h.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Un arrêté préfectoral a été publié : le Doubs est en période de sécheresse. Les dispositions de restriction d'eau sont affichées et doivent être respectées.

Vol au camping : l'assureur de la commune ne prend pas en charge le vol du téléviseur, car il n'y a pas eu d'effractions.

La Mairie de Montperreux nous informe qu'elle a été victime d'un vol, dans ses ateliers municipaux de nombreux matériels et outillages ont disparu.

**Stationnement dans la commune** : nous rappelons aux riverains que les trottoirs sont réservés aux piétons, nous remercions les propriétaires de véhicules de ne pas stationner sur les trottoirs. Le non-respect de règles du code de la route, peut entraîner des dangers notamment pour les enfants.

**Réseaux : eau, électricité, fibre** (à suivre).

Un décret N° 2016/1182 du 30 août 2016, étend l'obligation de fibrage à la maison individuelle et aux bâtiments qui ne possèdent qu'un seul local à usage professionnel.

Certains habitants de la montée du Saugeon, subissent des coupures de courant répétitives. Cela se remarque surtout depuis les travaux EDF de cette semaine.

De même certains habitants, rue du Port, ont constaté une baisse de la pression d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30  
Saint-Point-Lac, le 11/10/2016  
Le Maire, Patrick LIEGEON